

# Rapport d'évaluation

**Plan de réussite 2007-2010**

**du Collège Laflèche**

*Mars 2008*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

Québec, le 22 mai 2008

Monsieur Marcel Côté  
Directeur général  
Collège Laflèche  
1687, boul. du Carmel  
Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R8

**Objet : Plan institutionnel d'aide à la réussite 2007-2010**

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 14 mars 2008, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le plan institutionnel d'aide à la réussite 2007-2010 du Collège Laflèche.

Pour élaborer ce nouveau plan, le Collège s'est appuyé sur un bilan de son plan précédent dans lequel, grâce au système d'information qu'il a mis en place, il rend compte de l'évolution des indicateurs de réussite pour chacun des programmes. Sur la base de données quantitatives, il témoigne également de la mise en œuvre de chacune des mesures qui étaient prévues à ce plan. Le Collège conclut que ces mesures sont efficaces, il les reconduit en les reformulant en fonction de programmes ciblés. Le bilan du Collège ne précise cependant pas quels sont les obstacles à la réussite qu'il a identifiés.

Le plan 2007-2010 du Collège s'inscrit dans la continuité des précédents : ses objectifs sont d'améliorer les indicateurs dans les programmes ciblés, notamment en inscrivant au plan de travail de chacun des comités de programme des actions résultant de l'analyse de leur portrait de programme. Comme les caractéristiques de la clientèle ne sont pas mises à jour, les actions prévues demeurent générales.

La Commission estime que le nouveau plan devrait permettre de soutenir la réussite et la diplomation; toutefois, elle *suggère* au Collège de réaliser une analyse des caractéristiques de sa clientèle, de poursuivre ses efforts pour déterminer les obstacles à la persévérance et à l'obtention du diplôme et d'évaluer plus précisément l'effet des mesures qu'il met en place quant à leur impact sur la réussite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur

c. c. M. Jean Morin, directeur des études